



ZENTRUM FÜR
TECHNOLOGIEFOLGEN-
ABSCHÄTZUNG

CENTRE D'EVALUATION DES CHOIX
TECHNOLOGIQUES

ENTRO PER LA VALUTAZIONE DELLE
SCHELTE TECNOLOGICHE



BUNDESAMT FÜR GESUNDHEIT

OFFICE FÉDÉRAL
DE LA SANTÉ PUBLIQUE

UFFICIO FEDERALE DELLA SANITÀ
PUBBLICA



CHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
ZUR FÖRDERUNG DER
/ISSENSCHAFTLICHEN FORSCHUNG

FONDS NATIONAL SUISSE DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

FONDO NAZIONALE SVIZZERO PER LA
RICERCA SCIENTIFICA

Le rapport du panel des
citoyens du PubliForum
sur la médecine des
transplantations (24-27
novembre 2000) peut être
obtenu gratuitement
auprès du

Centre d'évaluation des
choix technologiques
Inselgasse 1, 3003 Berne,
E-Mail : ta@swr.admin.ch

Pour toute information
complémentaire :
Dr Danielle Bütschi
tél. 031 323 09 43
Dr Sergio Bellucci
tél. 031 322 99 66

Pressemitteilung
-
Communiqué de presse
-
Pressemitteilung
-
Communiqué de presse
-
Pressemitteilung
-
Communiqué de presse
-
Pressemitteilung
-
Communiqué de presse

«Il faut tendre vers le consentement au sens strict»

Le PubliForum va plus loin que le Conseil fédéral

Le PubliForum « Médecine des transplantations » a présenté lundi, à l'hôpital de l'île de Berne, le résultat de ses travaux. Les citoyens et les citoyennes membres de son panel ont estimé qu'il fallait mener un large débat d'opinion sur la mort, la finitude de la vie et leur acceptation. Il s'agit pour eux d'obtenir non seulement l'indispensable sensibilisation du public aux transplantations d'organes, mais également que la solution du consentement soit ancrée dans la loi.

La grande majorité de ces citoyens et citoyennes recommandent d'intégrer la solution du consentement au sens large dans la future loi sur les transplantations. Il s'agit pour eux de faire respecter le mieux possible la volonté et la dignité des donneurs d'organe tout en étant, à leur avis, à même de prendre suffisamment en compte les intérêts des patients en liste d'attente. Le consentement au strict est nonobstant le but vers lequel il faut tendre à long terme. En toute logique, cette solution restrictive ne saurait toutefois être introduite sans l'établissement en parallèle d'un registre centralisé des personnes ayant librement consenti au don d'organes.

Remise en question du concept de mort cérébrale

Se basant sur les descriptions aussi précises qu'impressionnantes, faites par une représentante du personnel soignant, de transplantation d'organes, les citoyens estiment, par ailleurs, qu'il est aussi indispensable qu'urgent d'instaurer dans les hôpitaux un soutien et une prise en charge psychologiques des proches des donneurs par du personnel spécialisé. Selon le panel, le concept médico-technique de la mort cérébrale peut, en effet, engendrer de graves malentendus, les personnes cérébralement mortes ne se distinguant pas toujours de celles dans le coma. Leur cœur bat, elles respirent et leur température est normale. Ne percevant pas leur mort encéphalique, leurs proches peuvent donc éprouver un choc émotionnel au-delà du supportable après que le prélèvement d'organes a été effectué sur ces mourants.

Apprendre à accepter que la vie a une fin

Selon la quasi-totalité des membres du panel des citoyens, le fait qu'il nous fasse réfléchir davantage à la finitude de notre vie est un point crucial du débat sur la médecine des transplantations. Cela implique aussi qu'il existe des limites éthiques à l'action humaine et que la science notamment devrait en être constamment consciente et rendre des comptes à l'opinion publique.

Promouvoir plus activement les solutions de rechange

Le panel des citoyens recommande de s'intéresser davantage aux solutions susceptibles d'éviter le recours aux xénotransplantations. Les cellules souches notamment sont porteuses d'avenir non seulement en ce qui concerne les greffes, mais également dans la thérapie d'autres affections, telles que la maladie d'Alzheimer. Il s'agit par ailleurs aussi pour l'être humain de prévenir des défaillances organiques en attaquant les problèmes à la racine et en s'abstenant, par exemple, de boire et de fumer. Les modestes résultats de la recherche font actuellement régner un moratoire de fait en xénotransplantation clinique. Le panel des citoyens n'a toutefois pu, au terme d'une vie discussion, s'entendre sur la nécessité ou non d'ancrer ce moratoire dans la loi. En revanche, il s'est prononcé à une nette majorité à l'encontre de la réduction de l'animal au rôle de fournisseur de pièces de rechange.

Remise du rapport aux présidentes des commissions

Le panel des citoyens a rédigé un rapport qui contient ses recommandations concernant le projet de loi sur les transplantations au sujet duquel le Conseil fédéral s'est exprimé la semaine dernière. Il l'a remis lundi aux présidentes des commissions de la sécurité social et de la santé publique des deux Chambres. Ces parlementaires ont remercié les citoyens et citoyennes de leur précieux travail et ont promis d'introduire leurs recommandations dans les débats à venir.